

De bons conseils

03

VOICI POURQUOI LES CONSEILS FINANCIERS SONT SI IMPORTANTS

NOUS AVONS TOUS, DE TEMPS
À AUTRE, BESOIN D'UN BON
CONSEIL, SURTOUT QUAND
IL S'AGIT DE NOS FINANCES.

ScotiaConseils 

Banque Scotia^{inc.}

De bons conseils

Présenté par

ScotiaConseils 

Découvrez comment une simple conversation peut vous aider à atteindre vos objectifs.

Dans ce numéro :

- 03 Voici pourquoi les conseils financiers sont si importants
- 06 Cinq conseils judicieux pour votre bien-être financier
- 14 Vous vous préparez en vue de la retraite? *Voici une liste pour vous aider*
- 19 Cinq éléments qui peuvent nuire à votre REER
- 21 L'épargne et le souci d'une saine consommation, des habitudes qui vont rester
- 23 Survol du marché



Voici pourquoi les conseils financiers sont si importants

Avouons-le : nous avons tous, de temps à autre, besoin d'un bon conseil, surtout quand il s'agit de nos finances.

Même si ce ne sont certes pas les conseils financiers qui manquent dans le monde numérique d'aujourd'hui, démêler toute l'information disponible pour savoir ce qui vous concerne peut devenir une tâche colossale.



Plus nous vieillissons, plus notre vie devient complexe. Il faut planifier toutes sortes d'événements, que ce soit l'achat d'un logement, l'éducation des enfants, les soins des aînés ou un éventuel changement de carrière. Un deuxième mariage, des conditions de logement exceptionnelles, l'évolution du marché de l'emploi – ou même une pandémie mondiale – viennent multiplier les complexités. Dans ce contexte, les conseils en matière de finances sont encore plus importants que jamais.



LE SAVIEZ-VOUS?

Quels sont les types de conseils que les Canadiens souhaitent le plus recevoir?¹

- 51 %** Conseils sur les placements
- 45 %** Aide dans l'épargne-retraite
- 33 %** Petits trucs pour améliorer sa situation financière
- 31 %** Astuces pour épargner en prévision d'une urgence ou d'une baisse de revenus
- 25 %** Examen approfondi de la situation financière (comme un plan financier)
- 25 %** Astuces pour épargner en prévision d'un achat important (comme une voiture ou des vacances)

¹ Source : Banque Scotia, Advice Blueprint – The Sequel, A closer look at channel preferences and financial advisor best practices, août 2020.



Les grands avantages des conseils financiers

On décide de demander des conseils professionnels pour diverses raisons importantes.

Un conseiller peut vous aider :

- ✓ en apportant un éclairage objectif sur vos finances;
- ✓ en mettant en place un plan complet pour vos finances afin d'atteindre vos objectifs;
- ✓ en vous permettant d'enrichir votre patrimoine grâce à de meilleures habitudes d'épargne et à de meilleures connaissances financières;
- ✓ en surveillant et en actualisant votre stratégie d'épargne à long terme pour vous aider à bâtir une retraite confortable;
- ✓ en veillant à ce que vos placements soient diversifiés pour amoindrir votre risque;
- ✓ en sélectionnant des placements fiscalement optimisés pour vous aider à mieux faire fructifier vos fonds;
- ✓ en vous préparant aux imprévus, dont la perte d'un emploi ou l'invalidité;
- ✓ en vous évitant de prendre des décisions de placement émotives, surtout quand les marchés sont turbulents.

EN SOMME, TRAVAILLER AVEC UN CONSEILLER VOUS PERMET D'ENRICHIR VOTRE PATRIMOINE.²

La recherche nous apprend que les ménages qui font appel à un conseiller pour leurs finances cumulent plus d'actifs que ceux qui ne le font pas. Plus ils travaillent longtemps avec un conseiller, plus ils font fructifier leur épargne.

Résultats des recherches

Par rapport aux ménages qui ne sont pas conseillés, le ménage moyen qui fait appel à un conseiller a accumulé :

- **1,8 fois** plus d'actifs financiers sur une période de 4 à 6 ans
- **2,1 fois** plus d'actifs sur une période de 7 à 14 ans
- **2,3 fois** plus d'actifs sur une période de plus de 15 ans.

Les ménages canadiens qui font appel à un conseiller cumulent plus d'actifs financiers par rapport aux ménages comparables qui ne sont pas conseillés.



² Source : More on the Value of Financial Advisors, Claude Montmarquette, Alexandre Prud'Homme, CIRANO 2020.



LE SAVIEZ-VOUS?

Selon une récente recherche de la Banque Scotia sur les Canadiens qui font appel à un conseiller financier :

74 % soit près des trois quarts des investisseurs canadiens, font appel à un conseiller financier;³

81 % ont confiance dans les conseils que leur donne leur conseiller;⁴

76 % se sentent autonomisés et compétents ou optimistes quant à l'avenir de leurs finances après avoir parlé à leur conseiller;⁵

64 % ont indiqué que les conseils de leur conseiller leur ont permis d'améliorer leur situation financière, plus que s'ils avaient eux-mêmes géré leur avoirs.⁶

³ Source : Banque Scotia, Gestion d'actifs mondiaux, Sondage sur la confiance des investisseurs, mai 2020.

^{4,5,6} Source : Banque Scotia, Sondage sur les placements de la Banque Scotia (COVID-19, juillet 2020), Confiance des consommateurs, épargne, placements et conseils.



Une conversation est le point de départ des meilleurs conseils

Les conseillers de la Banque Scotia sont très compétents et expérimentés en matière de planification, ce qui leur permet de travailler en collaboration avec vous pour créer un plan adapté à votre situation financière qui évoluera avec vous. Ils répondront à vos questions, vous donneront des conseils et mettront à jour votre plan pour vous aider à atteindre vos objectifs. De plus, ils collaborent avec différents spécialistes de diverses sphères d'activité de la Banque pour vous offrir des ressources et des conseils additionnels.

Prenez rendez-vous avec un conseiller de la Banque Scotia au 1-866-698-5927, ou consultez le site banquescotia.com/conseils pour rencontrer certains de nos conseillers et en savoir plus sur les nombreux sujets dont vous pouvez discuter, qu'il s'agisse de l'épargne, des placements, de votre budget personnel ou familial ou de la planification de la retraite.

Cinq conseils judicieux pour votre bien-être financier

Vous devez mener de front tellement de priorités qu'il est parfois difficile de trouver le temps de vous occuper de votre bien-être financier.

Nous savons tous qu'en mettant de l'ordre dans nos finances, nous pouvons envisager l'avenir plus sereinement et mieux faire face aux imprévus.



Commencer à réfléchir à tous les aspects de vos finances peut paraître insurmontable. Savez-vous par où commencer ? Simplifions le processus en le divisant en cinq grandes activités. Vous pensez que vos finances se portent déjà bien ? Voici l'occasion de vous en assurer.

1. FAITES-VOUS UN BUDGET

En créant un budget pour suivre vos dépenses, vous pourrez mieux équilibrer vos finances et vous saurez exactement où va tout votre argent.

Voici comment établir votre budget :

ÉTAPE 1

Calculez le montant total de vos revenus, toutes sources confondues – Par exemple : un revenu d'emploi, les revenus de location ou de placement, les rentes, les prestations diverses, etc.

ÉTAPE 2

Faites la liste de vos dépenses et divisez-les en deux catégories :

- les **dépenses non discrétionnaires**, c'est-à-dire celles qui sont obligatoires, par exemple les versements hypothécaires, les loyers et les frais d'électricité, etc.
- les **dépenses discrétionnaires**, soit vos dépenses « non essentielles ». S'il reste des fonds après avoir réglé toutes vos dépenses obligatoires, priorisez les dépenses discrétionnaires en fonction de ce qui compte le plus à vos yeux.

La création et le suivi d'un budget offrent de nombreux avantages :

- ✓ Vous pouvez analyser objectivement vos besoins par rapport à vos souhaits
- ✓ Vous pouvez mieux répondre aux priorités à court terme, par exemple régler vos factures mensuelles comme vos versements hypothécaires, votre loyer et les frais de gaz ou d'électricité, tout en équilibrant vos dépenses pour vous permettre certains achats « agréables »
- ✓ Vous pouvez atteindre vos objectifs à plus long terme (comme l'achat d'une voiture ou d'une maison, l'épargne-études d'un enfant ou l'épargne-retraite)
- ✓ Vous pouvez cerner les secteurs dans lesquels vous dépensez peut-être trop et réaffecter ces fonds à des objectifs d'épargne plus importants
- ✓ Vous pouvez vous doter d'un plan plus efficace pour rembourser vos dettes

Votre budget peut être aussi rudimentaire ou détaillé que vous le souhaitez. L'important, c'est qu'il vous soit utile. Vous devez surtout établir un budget et refaire le point au moins une fois tous les six mois pour vous assurer qu'il vous permet de répondre à vos objectifs financiers à court et à long terme, ou chaque fois qu'il y a un changement important dans vos revenus ou dans vos dépenses.

Visitez banquescotia.com et faites l'essai du [Calculateur Trouver l'argent](#), qui vous aidera à savoir si vous avez des fonds supplémentaires à consacrer à vos objectifs financiers, en comparant vos revenus et vos dépenses.

2. REMBOURSEZ VOS DETTES

Les nouvelles dettes ou le remboursement de vieilles dettes sont parfois une source de stress pour certains Canadiens.

Une première étape importante consiste à établir un plan qui dresse la liste de vos dettes et des moyens d'en gérer le remboursement. Il est également essentiel, pour équilibrer vos finances, de connaître les options qui s'offrent à vous pour rembourser plus rapidement vos dettes.

Voici certaines stratégies qui vous aideront à accélérer le remboursement de vos dettes :

Restructurez vos dettes

Selon les types de dettes que vous avez contractées, il se peut que vous payiez plus d'intérêts qu'il le faut. En restructurant vos dettes, vous pourriez réduire les intérêts à payer et dégager les liquidités nécessaires pour vous débarrasser plus rapidement de vos dettes. Voici différents moyens d'y arriver.

- **Procurez-vous une carte de crédit dont le taux d'intérêt est moindre :** Bien des cartes de crédit ont des taux d'intérêt élevés. Si vous avez des dettes sur des cartes de crédit, renseignez-vous sur les produits offrant un faible taux d'intérêt, ce qui pourrait vous permettre de faire des économies.
- **Consolidez vos dettes :** Si vous avez plusieurs prêts ou cartes de crédit, songez à faire une nouvelle demande de prêt ou de marge de crédit, garantie ou non, qui vous permettrait de regrouper ces dettes et de profiter d'un taux d'intérêt annuel inférieur. Vous n'aurez ainsi qu'un seul paiement à faire, ce qui devrait alléger considérablement votre stress.

Choisissez une méthode pour rembourser vos dettes

Penchez-vous sur l'une des deux méthodes qui suivent pour rembourser vos dettes (en choisissant celle qui vous permettra de le faire plus rapidement ou qui est la mieux adaptée à vos besoins).

- **La méthode des dettes en cascade :** Cette méthode consiste à régler d'abord les dettes dont le taux d'intérêt est le plus élevé. Puis, enchaînez avec les dettes suivantes, dans l'ordre des taux d'intérêt décroissants.
- **La méthode de la boule de neige :** L'objectif consiste à régler d'abord la dette la moins importante. Vous aurez ainsi le sentiment d'avancer, et vous pourrez enchaîner avec la dette suivante. Nombreux sont ceux qui estiment que cette méthode est plus facile à adopter. Mais rappelez-vous que vous pourriez finir par payer plus d'intérêts, selon la durée nécessaire pour régler vos plus grosses dettes, dont les taux d'intérêt pourraient être plus élevés.

Si vous avez l'impression d'être écrasé par vos dettes ou que vous voulez en savoir plus sur les façons de rembourser plus efficacement ou plus rapidement vos dettes, prenez rendez vous avec un conseiller de la Banque Scotia pour faire le point sur votre situation et trouver la solution qui répondra le mieux à vos besoins.

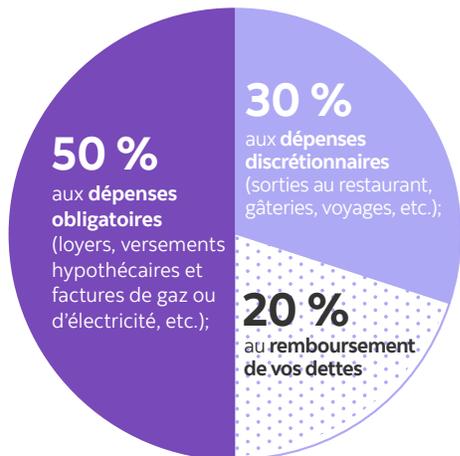
**3. COMMENCEZ À ÉPARGNER :
IL N'EST JAMAIS TROP TÔT**

En matière d'épargne, le temps est votre meilleur allié. Lorsque vous commencez à travailler et que vous pouvez mettre de côté chaque mois ne serait-ce qu'une somme modeste, vous êtes sans doute sur la bonne voie pour enrichir votre épargne et atteindre vos objectifs financiers à court et à long terme. Pour ce qui est de l'épargne-retraite, le plus tôt est le mieux, car les intérêts composés contribueront à faire fructifier davantage votre argent.

Quand vous commencez à épargner et à investir, vous devez déterminer les produits et les stratégies d'investissement qui sont les mieux adaptés à vos besoins et à votre situation financière.

**QUELLE PART DE VOTRE SALAIRE
DEVRIEZ-VOUS CONSACRER AU
REMBOURSEMENT DE VOS DETTES ?**

Cette part peut varier. Un bon conseil consiste à suivre la règle des 50/30/20.



QU'EST-CE QUE L'INTÉRÊT COMPOSÉ?

L'intérêt composé représente l'intérêt accumulé au fil du temps sur le capital. Non seulement vous accumulez des intérêts sur le capital, mais vous gagnez aussi des intérêts, puis des intérêts sur ces intérêts cumulés, et ainsi de suite. L'épargne à long terme permet à votre argent de fructifier en profitant de l'effet de l'intérêt composé.

«

Les intérêts composés sont la huitième merveille du monde. »

-Albert Einstein

Pour savoir quelles options d'épargne et de placement vous conviennent le mieux, posez-vous trois questions clés :

- Pourquoi épargnez-vous ou faites-vous des placements ?
- Quel est votre horizon temporel pour atteindre votre objectif ?
- Quelle est votre tolérance au risque ?

Le prélèvement automatique des cotisations : un moyen facile et pratique de faire fructifier votre épargne

Quand il s'agit d'épargner, il est facile de se laisser distraire de l'objectif. Or, vous pouvez donner la priorité absolue à votre épargne en optant pour le **prélèvement automatique des cotisations (PAC)**.

Le PAC est un moyen pratique et souple d'enrichir votre épargne pour atteindre vos objectifs à court et à long terme. Grâce au PAC, vous fixez le montant et la fréquence de vos cotisations, par exemple chaque semaine, toutes les deux semaines ou une fois par mois, et vous pouvez y apporter des changements quand bon vous semble. Au fil du temps, même de petits versements réguliers peuvent faire une grande différence sur votre épargne. Commencer à épargner ne serait-ce que 25 \$ par mois est déjà un bon point de départ.

Le PAC est aussi un moyen efficace de programmer des dépôts automatiques dans un fonds de prévoyance. Si jamais vous deviez faire face à des imprévus, que vous aviez des difficultés financières ou que vous perdiez votre emploi, vous auriez accès à votre fonds de prévoyance et vous n'auriez pas à puiser dans votre épargne ni à emprunter sur votre carte de crédit. En règle générale, votre fonds de prévoyance devrait couvrir de l'équivalent de trois à six mois de frais de subsistance.

RÉÉVALUEZ RÉGULIÈREMENT VOTRE PAC

Voici comment le PAC vous permettra d'accroître considérablement votre épargne en augmentant légèrement vos contributions chaque année.

Le graphique suivant permet de comparer l'épargne cumulée sur 15 ans d'un épargnant cotisant 200 \$ par mois à celle d'un épargnant dont les cotisations mensuelles augmentent de seulement 25 \$ par année.

Prélèvement automatique des cotisations (PAC) sur 15 ans



Cela représente près de 40 000 \$ de plus sur une période de 15 ans!

À titre indicatif seulement. L'exemple donné présuppose un taux de rendement hypothétique de 5,0 %, composé annuellement, le réinvestissement de tous revenus et l'absence de frais de transaction et d'impôt. Cet exemple ne tient pas compte non plus des résultats réels ni du rendement ou de la valeur éventuelle d'un placement réel.

Un conseiller de la Banque Scotia peut vous aider à bâtir une stratégie d'épargne personnalisée et à sélectionner les produits financiers qui répondent le mieux à vos besoins, en tenant compte de votre situation personnelle, de votre horizon temporel et de votre tolérance au risque. Visitez banquescotia.com pour découvrir nos produits d'épargne et de placement.

- [Comptes d'épargne](#)
- [Régime enregistré d'épargne-retraite \(REER\)](#)
- [Compte d'épargne libre d'impôt \(CELI\)](#)
- [Solutions de portefeuille Scotia](#)



Pour voir à quel rythme votre épargne peut fructifier, consultez banquescotia.com/PAC et regardez notre vidéo interactive sur le PAC.

4. ÉLABOREZ UN PLAN FINANCIER

Un plan financier, c'est un peu comme votre feuille de route personnelle : il tient compte de vos objectifs à long terme, par exemple l'épargne-études de vos enfants et la planification de la retraite, et de vos objectifs à plus court terme, comme l'épargne pour l'achat d'une voiture ou d'une maison.

Un plan financier rigoureux porte essentiellement sur vos besoins à court terme et sur vos objectifs pour l'avenir, ainsi que sur les stratégies à adopter pour atteindre vos objectifs. Ce plan vous permettra de mieux équilibrer vos finances et d'avoir l'esprit tranquille, en sachant que vous avez une stratégie qui vous permet de réaliser vos objectifs financiers. Dans les périodes plus difficiles, votre plan financier vous aidera à éviter de réagir précipitamment et à prendre des décisions sur le coup de l'émotion. Lorsque vous aurez établi un plan, il est important de le revoir à intervalles réguliers pour confirmer que vous êtes toujours en bonne voie d'atteindre vos objectifs ou pour savoir s'il faut y apporter des mises au point.

Bien que le plan financier soit différent dans chaque cas, il permet de répondre à trois questions essentielles :

- Quelle est votre situation financière actuelle ?
- Quels sont vos objectifs pour l'avenir ?
- Comment prévoyez-vous les réaliser ?



Un plan financier exhaustif permet aussi de répondre à vos besoins en matière de planification successorale, qu'il s'agisse de préparer votre testament, d'établir une procuration ou de mettre en œuvre des stratégies de planification fiscale qui vous permettront de léguer votre patrimoine à votre progéniture en payant le moins d'impôts possible.

Les conseillers de la Banque Scotia, grâce à leurs connaissances, à différents outils et produits de planification financière, et à leur accès aux ressources et aux spécialistes de tous les secteurs de la Banque, peuvent vous aider à créer un plan financier adapté à vos besoins.

Consultez l'article de la page 3, sous le titre *L'importance des conseils financiers*, pour en savoir plus sur les avantages de faire appel à un conseiller financier et sur les résultats des travaux de recherche qui nous apprennent que les ménages qui font appel à un conseiller financier cumulent plus d'actifs que ceux qui ne le font pas.

5. PROTÉGEZ-VOUS ET PROTÉGEZ VOTRE FAMILLE

Nous consacrons d'énormes efforts pour nous permettre, ainsi qu'à nos familles, de connaître le bonheur, la sécurité et la prospérité. Parfois, nous devons affronter des imprévus qui pourraient nous empêcher de garder notre train de vie et d'assurer la subsistance de nos êtres chers.

Un plan financier assorti d'une **assurance** peut vous aider à continuer de garder le cap sur vos objectifs financiers et préserver la sécurité financière de votre famille en cas de difficulté comme la perte d'un emploi, l'invalidité, la maladie, ou même le décès.

Nous vous invitons à réfléchir aux questions qui suivent.

Qu'advierait-il si :

vous deviez cesser de travailler à cause d'une maladie subite, d'une invalidité ou parce que vous avez perdu votre emploi ?

Pourriez-vous continuer de vous acquitter de vos obligations financières : marges de crédit, prêts, cartes de crédit et versements hypothécaires ?

ou

vous décédiez subitement ?

Votre famille serait-elle en mesure de payer vos dettes, de garder le même train de vie et de continuer d'être en sécurité financière ?

Vous avez peut-être accès à différentes options d'assurance par l'entremise de votre employeur, d'une assurance privée, de programmes gouvernementaux ou de votre institution financière. Ce qu'il faut surtout faire, c'est vous renseigner sur les assurances qui vous sont offertes et déterminer ce qu'il y a de mieux pour votre situation financière et pour vous permettre, à vous et à votre famille, de profiter de la protection nécessaire.

Pour en savoir plus sur les options d'assurance créances offertes par l'entremise de la Banque Scotia pour vos produits de crédit de la Banque Scotia, comme votre emprunt hypothécaire ou votre marge de crédit, adressez-vous à un conseiller de la Banque Scotia ou consultez le site banquescotia.com/assurancecreances.



LE SAVIEZ-VOUS ?

De nombreux Canadiens ne sont peut-être pas prêts financièrement si un imprévu devait se produire.

En fait :



des Canadiens n'ont pas d'assurance-vie¹



des Canadiens dont le prêt hypothécaire ou la marge de crédit hypothécaire est assorti d'une assurance créances ont déclaré que sans une telle assurance, ils ignorent comment ils pourraient faire face à un imprévu qui aurait des **répercussions** négatives sur leurs finances²

¹ LIMRA Canadian Life Insurance Ownership Study, 2019 Person-Level Report.

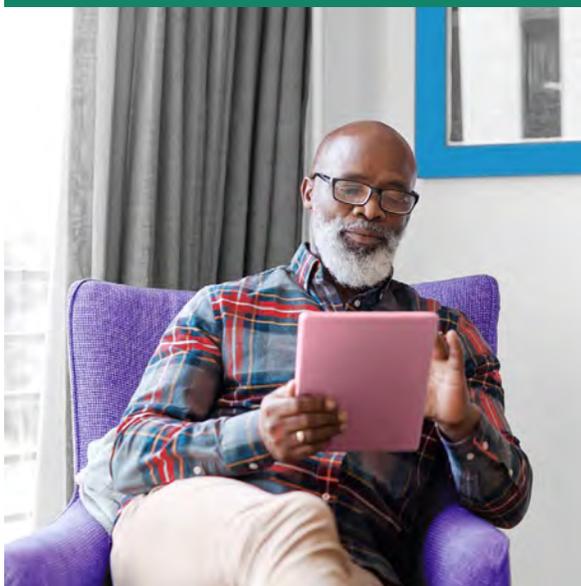
² L'Association canadienne des institutions financières en assurance (ACIFA) a commandé un sondage en ligne national auprès de 1 003 Canadiens d'âge adulte qui ont une assurance de protection du crédit dans le cadre d'un prêt hypothécaire ou d'une marge de crédit hypothécaire. Ce sondage, qui s'est déroulé du 3 au 16 octobre 2018, a été mené par Pollara Strategic Insights.

La Banque de Nouvelle-Écosse n'est pas un assureur et la présente ne constitue pas une proposition d'assurance. Les attestations d'assurance qui seront remises au client au moment de la souscription contiennent une description détaillée des protections.

Visitez banquescotia.com/conseilsPLUS pour obtenir l'information, les conseils et les outils dont vous avez besoin pour assurer votre bien-être financier.



Vous vous préparez en vue de la retraite?
Voici une liste pour vous aider



Puisque la retraite des Canadiens dure en moyenne environ 20 ans (approximativement **23 ans** pour les femmes et **19 ans** pour les hommes)¹, il est important de vous y préparer afin de faciliter la transition vers ce nouveau chapitre de votre vie et vous permettre d'en profiter pleinement.

Nous avons dressé une **liste de vérification pour vous aider à vous préparer à la retraite**, qui contient certaines mesures clés à mettre en œuvre, des questions à poser et des stratégies à envisager. Que vous n'en soyez qu'à tracer les grandes lignes de votre stratégie ou que vous ayez déjà un plan concret pour votre retraite, nous espérons que cette liste vous aidera à préparer cette nouvelle étape importante de votre vie.

QUELQUES FAITS

Au Canada, l'espérance de vie est d'environ **80 ans** pour les hommes et de **84 ans** pour les femmes².

Hommes
80
ans



Femmes
84
ans

² World Population Review, Life Expectancy by Country 2021, <https://worldpopulationreview.com/countries/life-expectancy>



Évaluez vos sources de revenus

Les Canadiens épargnent durant toute leur vie active et à la retraite, cette épargne constitue leur revenu. Il est donc important de déterminer quelles seront vos sources de revenus, notamment vos prestations de régimes gouvernementaux ou d'entreprise, vos comptes enregistrés et non enregistrés, votre compte d'épargne libre d'impôt (CELI).

Selon un sondage sur les placements effectué par la Banque Scotia en 2020, le montant moyen que les Canadiens estiment nécessaire pour financer leur retraite est d'environ 753 000 \$³. Ce montant varie d'une personne à l'autre, puisqu'il dépend des habitudes en matière de dépenses personnelles et des objectifs de style de vie de chacun. Prenez un moment pour faire le point sur votre épargne actuelle et estimer sa valeur au moment où vous prendrez votre retraite.

Réfléchissez aux questions suivantes :

- Quelle est la valeur de vos comptes d'épargne et de retraite? Faites une évaluation exhaustive de vos avoirs; il est possible que vos placements soient répartis entre plusieurs institutions financières.
- Quelle est la valeur de vos actifs actuels (maison, voitures, biens immobiliers, etc.)?
- Quel est le montant des prestations que vous prévoyez toucher du Régime de pensions du Canada (RPC), que vous pourriez commencer à recevoir dès l'âge de 60 ans ou au plus tard à 70 ans?
- Quel est le montant des prestations que vous prévoyez toucher de la Sécurité de la vieillesse (SV) auxquelles vous êtes admissible à compter de 65 ans?

QUELQUES FAITS

82 % Jouir d'une retraite confortable est le premier objectif financier de 82 % des Canadiens⁴

⁴ Banque Scotia, Scotia Gestion mondiale d'actifs, Sondage sur la confiance des investisseurs, mai 2020



LE SAVIEZ-VOUS?

Quelle est la différence entre le **Régime de pensions du Canada (RPC)** et la **Sécurité de la vieillesse (SV)**?

Le RPC et la SV se distinguent avant tout par leur source **de financement respective**.

- Le **RPC** est un régime de retraite contributif financé par les cotisations effectuées **par votre employeur et vous**. Le montant de vos prestations mensuelles est établi en fonction de la moyenne de vos revenus tout au long de votre vie active, de vos cotisations au RPC et de l'âge à partir duquel vous décidez de commencer à recevoir votre pension de retraite du RPC.
- Les prestations de la **SV** sont financées par le gouvernement. Il s'agit d'un régime de retraite non contributif financé par une portion de l'impôt payé par l'ensemble des Canadiens. Contrairement au RPC, la SV ne dépend pas de l'historique de l'emploi d'un particulier et ce dernier n'a pas à être à la retraite pour y être admissible. Pour avoir droit aux prestations de la SV, vous devez être un citoyen canadien ou un résident légal ayant vécu au Canada pendant au moins dix ans à compter de vos 18 ans.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le **site du gouvernement du Canada**.

QUELQUES CHIFFRES⁵



71 % des Canadiens épargnent actuellement en vue de leur retraite et le font en moyenne depuis **15,2** ans.

Les principales sources de financement de l'épargne-retraite :

29 %

Régime de retraite de l'employeur

21 %

REER/FERR personnel

21 %

Pensions gouvernementales

10 %

Épargne personnelle hors REER/FERR

Sources :

⁵ Sondage sur les placements, Banque Scotia, 2021.



Établissez et suivez un budget

De nombreux experts en planification de la retraite estiment qu'on peut s'attendre à dépenser entre 70 % et 80 % du budget préretraite. Si vous n'avez pas pris l'habitude de faire un budget, prenez le temps d'examiner vos dépenses actuelles. Calculez vos frais fixes (loyer ou versement hypothécaire, services publics, etc.), puis passez en revue vos relevés bancaires et de carte de crédit pour évaluer vos dépenses diverses.

Le suivi de vos dépenses vous aidera à estimer le montant probable de vos dépenses à la retraite et à déterminer les dettes ou les dépenses que vous pourriez réduire ou éliminer. Il est préférable de payer ses dettes avant la retraite, puisqu'elles réduisent votre revenu à la retraite et auront des répercussions sur votre qualité de vie. Un conseiller de la Banque Scotia peut passer en revue votre situation financière et vous suggérer des solutions pour rembourser ou réduire vos dettes avant votre retraite.



Tenez compte de toutes les étapes de la retraite

Considérez la retraite comme un processus en trois étapes. Une telle approche vous aidera à déterminer le revenu nécessaire pour maintenir un train de vie confortable.

1. Début de la retraite

(les 5 à 10 premières années de la retraite)

Les dépenses sont habituellement plus élevées à cette étape. Il s'agit de la période où l'on voyage et où l'on découvre de nouveaux passe-temps et loisirs, essentiellement le moment où l'on s'attelle aux projets qu'on avait reportés durant sa vie. C'est aussi à cette étape que l'on travaille parfois à temps partiel.

2. Milieu de la retraite

(10 à 20 ans après le début de la retraite)

À ce chapitre le plus long de la retraite, les retraités passent plus de temps en famille ou avec des amis et adoptent une certaine routine. Ils commencent aussi à penser à revoir leurs plans à mesure qu'ils vieillissent, notamment en ce qui a trait à leur logement, envisageant par exemple de déménager dans une maison de retraite.

3. Fin de la retraite

(moins de 5 ans)

À cette étape, les retraités se concentrent habituellement davantage sur les soins de santé, la planification successorale et leur legs, par exemple en veillant au bien-être financier de leurs proches. Un plan successoral complet vous aidera à procéder au transfert de vos actifs en atténuant son incidence fiscale et à assurer une transition harmonieuse de votre patrimoine à la prochaine génération.

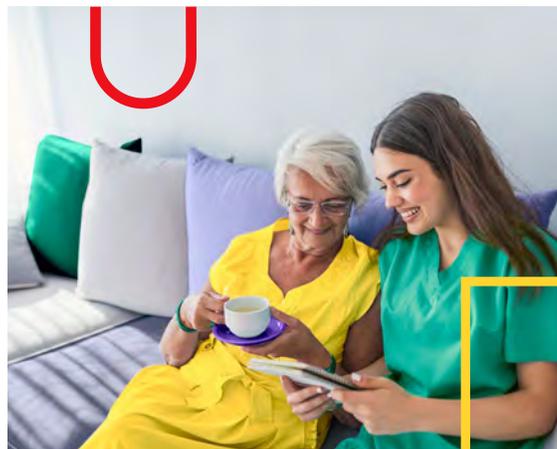


Évaluez vos frais de soins de santé éventuels

Les frais médicaux imprévus peuvent nuire considérablement à vos plans de retraite. Bien qu'il soit impossible de prévoir l'avenir, il est important d'être réaliste à l'égard des frais médicaux – surtout si vous souffrez d'une maladie chronique comme le diabète ou l'hypertension.

Pour vous aider à planifier en vue de frais médicaux éventuels, voici quelques renseignements généraux sur les avantages sociaux à la retraite offerts par votre employeur et le gouvernement.

- **L'assurance soins médicaux et l'assurance soins dentaires offertes par l'employeur** prennent généralement fin à la retraite. Certains retraités bénéficient d'une couverture prolongée payée par leur employeur ou de l'option de la maintenir à leurs propres frais. Renseignez-vous auprès de votre employeur pour vérifier si la couverture de soins de santé qu'il vous fournit se prolonge durant un certain temps après que vous ayez pris votre retraite. Si vous demeurez couvert aux termes de



l'assurance fournie par votre employeur durant une courte période de votre retraite, vous pouvez soustraire temporairement le coût de vos soins de santé de vos dépenses.

- Les **régimes de soins de santé provinciaux** varient considérablement d'une province à l'autre et pourraient couvrir seulement une partie des coûts des médicaments d'ordonnance et des établissements de soins de longue durée. Songez aussi à souscrire une assurance soins de santé qui couvre les médicaments d'ordonnance, les services paramédicaux, les soins de la vue et les soins dentaires pour compléter votre régime provincial. Notez qu'une assurance soins de santé pourrait s'accompagner de limites de couverture annuelles ou à vie, et que vos affections préexistantes à la souscription de la couverture peuvent être entièrement exemptées des prestations.

Pour prendre une décision éclairée en matière d'assurance soins de santé à la retraite, il est essentiel d'évaluer toutes les options qui s'offrent à vous et de déterminer si elles

conviennent à vos besoins, ainsi que de mettre de l'argent de côté pour payer vos primes d'assurance.



Déterminez s'il est temps pour vous de passer à plus petit

Si le moment semble approprié pour vendre votre logement et passer à plus petit en raison de l'envolée actuelle des prix des maisons, cela pourrait ne pas être aussi avantageux que vous le croyez, surtout après avoir payé certains coûts comme la commission du courtier immobilier, les frais juridiques et tout droit de mutation immobilière.

Notez aussi que si vous déménagez dans une maison plus petite, vos dépenses ne diminueront peut-être pas tant que ça, puisque vous devrez quand même continuer d'acquitter certaines dépenses fixes, comme celles liées à vos services publics, à vos taxes foncières, à vos assurances et à l'entretien de votre logement. L'achat d'un condo pourrait ne pas être aussi économique que vous l'espérez, car les frais de copropriété pourraient contrebalancer la réduction de l'impôt foncier et des autres frais.



Êtes-vous émotivement prêt à prendre votre retraite?

Même si bon nombre de Canadiens ont l'espoir de prendre leur retraite tôt, il n'en demeure pas moins que d'autres n'ont jamais réfléchi à la vie après la retraite. Pour la majorité d'entre nous, le travail détermine l'image que nous avons de nous-mêmes et constitue l'essentiel de notre vie sociale. Votre emploi vous procure-t-il toujours de la satisfaction et l'occasion de continuer à

apprendre? Comment prévoyez-vous occuper vos journées une fois à la retraite?



Le début d'une nouvelle aventure

La perspective de prendre sa retraite peut être déroutante, mais en vous y préparant adéquatement, vous pourrez entreprendre facilement et en toute tranquillité cette nouvelle étape de votre vie.

La présente liste de vérification n'est pas exhaustive et est conçue de manière à mettre en lumière certains points importants que vous devriez considérer en planifiant votre retraite. Communiquez avec un professionnel, par exemple votre conseiller de la Banque Scotia, pour obtenir des conseils et des suggestions en matière de planification en vue de la retraite afin d'assurer une transition en douceur vers la retraite.

¹ Organisation de coopération et de développement économique, données de 2018, <https://stats.oecd.org/index.aspx?queryid=54758>

³ Sondage sur les placements, Banque Scotia, 2020.

Si vous approchez de la retraite ou si vous êtes déjà à la retraite, visitez notre Centre ScotiaConseils+ à banquescotia.com/retraite, où vous trouverez des outils, des conseils et des articles utiles sur une variété de questions financières.



Cinq éléments qui peuvent nuire à votre REER



QU'EST-CE QU'UN REER?

Un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) est un type de placement qui vous permet d'accroître votre épargne-retraite. L'un des principaux avantages d'un REER réside dans le fait qu'il vous permet de reporter l'impôt à payer sur le montant de vos cotisations et de tout revenu généré jusqu'au jour où vous décidez de retirer les fonds, lorsque vous êtes à la retraite.

Tirez le maximum de votre REER **en évitant ces cinq erreurs.**

1. Retirer trop tôt

Si possible, essayez de ne pas faire de retraits de votre REER avant la retraite. En retirant des fonds trop tôt, vous perdez non seulement des droits à cotisation, mais aussi la croissance en franchise d'impôt des fonds retirés. Et même si tous les retraits sont assujettis à une retenue d'impôt allant de 10 % à 30 %¹, votre taux marginal d'imposition (pourcentage de l'impôt établi pour votre revenu en fonction de votre fourchette d'imposition) sera sans doute plus élevé puisque les sommes retirées seront ajoutées à votre revenu annuel.

2. Cotiser trop

Il est bon de planifier son avenir, mais le fait de verser des cotisations trop élevées à un REER pourrait vous coûter cher. En effet, vous devrez payer une pénalité de 1 % par

¹ Les taux au Québec diffèrent (entre 5 % et 15 %)

mois sur vos cotisations excédentaires si celles-ci dépassent de plus de 2 000 \$ votre droit de cotisation REER. Vous pouvez cotiser chaque année un montant correspondant à 18 % de votre revenu de l'année précédente, jusqu'à un maximum de 27 830 \$ en 2021, plus les droits de cotisation inutilisés des années précédentes.

Si vous avez encore de l'argent à placer, pensez aux comptes d'épargne libre d'impôt, dont les droits de cotisation cumulatifs sont de 75 500 \$ en 2021*.

Un conseiller de la Banque Scotia peut examiner votre situation et vous aider à choisir les options les plus appropriées.

COMMENT POUVEZ-VOUS CONNAÎTRE VOTRE MAXIMUM DÉDUCTIBLE AU TITRE DES REER?

Votre droit de cotisation REER est indiqué sur votre plus récent **Avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada**. Vous pouvez également le trouver en ligne en vous connectant à MonARC.

3. Remettre au lendemain

En matière de REER, le temps est votre meilleur allié : si vous vous y mettez tôt et que vous vous montrez constant, vous accumulerez de l'épargne facilement et automatiquement. Des cotisations régulières (hebdomadaires, bihebdomadaires ou mensuelles), grâce aux rendements composés, peuvent fructifier considérablement au fil du temps.

* Des conditions s'appliquent. Consultez votre conseiller de la Banque Scotia pour plus de détails.

Parlez à un conseiller de la Banque Scotia afin d'établir le prélèvement automatique des cotisations (PAC) qui tient compte de votre situation financière et qui vous aidera à atteindre vos objectifs d'épargne. Pour voir à quel point votre épargne pourrait fructifier, allez à banquecotia.com/PAC et visionnez notre **vidéo interactive sur le PAC**.

4. Se laisser intimider par le tumulte

Gardez à l'esprit qu'un REER est un placement à long terme. Selon votre âge, plusieurs décennies vous séparent peut-être de votre retraite. Bien que l'instabilité des marchés puisse être une source d'angoisse, il est important de maintenir vos placements et de continuer à faire vos cotisations régulières. Maintenir une perspective à long terme et diversifier son approche d'investissement selon sa tolérance au risque et son horizon temporel s'avère souvent la meilleure stratégie.

5. Oublier de réévaluer votre plan

Il ne suffit pas d'ouvrir un REER, d'y verser une cotisation ponctuelle, puis de ne plus y penser. Chaque année, vous devriez évaluer votre objectif de retraite – l'âge auquel vous pensez arrêter de travailler et le revenu annuel qu'il vous faudra pour vivre confortablement – et apporter des ajustements au besoin.

Un conseiller de la Banque Scotia peut vous aider à élaborer un plan pour vos finances qui optimise votre REER, tout en vous aidant à éviter certains des pièges et à atteindre vos objectifs de retraite.



L'épargne et le souci d'une saine consommation, des habitudes qui vont rester



Si les Québécois sont impatients de reprendre les activités dont ils se sont privés depuis longtemps, quand il est question de leurs finances, ils prévoient conserver les saines habitudes adoptées durant la pandémie en matière d'épargne et de dépenses.

Penchons-nous sur les résultats d'un sondage mené en ligne au nom de la Banque Scotia¹.

ACTIVITÉS QUE LES QUÉBÉCOIS ATTENDENT AVEC LE PLUS D'IMPATIENCE, UNE FOIS LA PANDÉMIE TERMINÉE



les grands rassemblements avec parents et amis



les voyages en avion à l'extérieur du Canada



les repas au restaurant entre amis

Habitudes financières

**34 %**

ont l'intention de continuer de faire un budget mensuel

**34 %**

ont l'intention de continuer à faire davantage de recherche avant de faire un achat

**28 %**

prévoient de continuer à provisionner un fonds d'urgence

**37 %**

prévoient de continuer à éliminer des dépenses non nécessaires ou discrétionnaires

¹ Le sondage en ligne a été mené du 16 au 18 avril 2021 par Maru/Blue, à la demande de la Banque Scotia, auprès de 1 517 adultes canadiens sélectionnés au hasard et membres du panel de La Voix Maru Canada.

Survol du marché



SURVOL DU MARCHÉ

Les banques centrales estiment que la hausse de l'inflation est passagère

Les conditions économiques mondiales ont continué de s'améliorer au deuxième trimestre. En plus de la croissance économique, l'inflation est en hausse. Aux États-Unis et au Canada, l'indice des prix à la consommation s'est envolé rapidement au deuxième trimestre, à des taux jamais vus depuis plusieurs années. Cette poussée inflationniste préoccupe les investisseurs, qui craignent le début d'une période d'inflation élevée, ce qui entraînerait une hausse des taux d'intérêt. Toutefois, les grandes banques centrales, telles que la Réserve fédérale américaine et la Banque du Canada, ont déclaré qu'il s'agissait d'un phénomène passager qui s'estomperait à mesure que l'économie effectuerait un retour à la normale.

Les titres boursiers continuent de bien faire

Malgré les gains affichés par les actions de valeur au premier trimestre, les actions de croissance ont surclassé les actions de valeur au deuxième trimestre, rattrapant en grande partie leur retard depuis le début de l'année. Cela fait suite à des rendements exceptionnels des actions de croissance en 2020. Les titres des technologies de l'information continuent de soutenir en grande partie cette tendance, ayant affiché de solides performances au deuxième trimestre après un trimestre plus terne. Les actions du secteur de l'énergie ont aussi bien fait, après avoir enregistré des gains exceptionnels au cours du premier trimestre de l'année.

Les cours obligataires rebondissent au deuxième trimestre

Les obligations ont suivi une tendance haussière au deuxième trimestre, particulièrement dans le tronçon long de la courbe des rendements, rebondissant après un premier trimestre anémique. Cette progression survient malgré la menace d'une hausse de l'inflation et la possibilité que les banques centrales resserrent leurs politiques monétaires plus tôt que prévu. Les investisseurs ont probablement été rassurés par les commentaires des représentants des grandes banques centrales, qui ont indiqué que la poussée inflationniste serait probablement passagère et qu'ils préféreraient attendre des preuves tangibles d'une reprise économique complète avant d'augmenter leurs taux.



RENDEMENT DES MARCHÉS

Rendement total depuis le début de l'année en \$ CA au 30 juin 2021

-3,5 %

Indice des obligations universelles FTSE Canada

17,3 %

Indice composé S&P/TSX

12,0 %

Indice S&P 500

10,1 %

Indice MSCI Monde

4,6 %

Indice MSCI Marchés émergents

Rendements globaux du T2 en \$ CA au 30 juin 2021

1,7 %

Indice des obligations universelles FTSE Canada

8,5 %

Indice composé S&P/TSX

6,9 %

Indice S&P 500

6,3 %

Indice MSCI Monde

3,6 %

Indice MSCI Marchés émergents

Source : Morningstar

Banque Scotia^{MD}

^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence. © La Banque de Nouvelle-Écosse, 2021. Tous droits réservés.

Ce document est fourni à titre informatif seulement. Il ne doit pas être réputé offrir des conseils financiers, des conseils en placement, ou des conseils fiscaux, ni une garantie pour l'avenir ou des recommandations d'achat ou de vente. Les renseignements fournis dans ce document, notamment sur les taux d'intérêt, les conditions des marchés, les règles fiscales et d'autres aspects des placements, peuvent être modifiés sans préavis, et La Banque de Nouvelle-Écosse n'est pas responsable de leur mise à jour. Dans la mesure où il contient des renseignements provenant de tiers, ces derniers sont jugés exacts et fiables à leur date de publication, mais La Banque de Nouvelle-Écosse ne les garantit pas comme tels. Les lecteurs sont invités à consulter leur propre conseiller professionnel pour obtenir des conseils financiers, des conseils de placement ou des conseils fiscaux adaptés à leurs besoins. Ainsi, il sera tenu compte de leur situation, et les décisions seront fondées sur l'information la plus récente.

Dans le présent document, « spécialiste en placement de la Banque Scotia » désigne un représentant en fonds communs de placement de Placements Scotia Inc. et « conseiller de la Banque Scotia » désigne un représentant en fonds communs de placement ou, au Québec, un représentant de courtier en épargne collective de Placements Scotia Inc. Lorsque vous achetez des fonds communs ou d'autres placements auprès de Placements Scotia Inc., vous traitez avec des employés de Placements Scotia Inc. qui peuvent aussi être des employés de la Banque Scotia et, par conséquent, vendre d'autres produits et services financiers. Les activités menées pour le compte de la Banque Scotia uniquement ne concernent pas Placements Scotia Inc. et ne relèvent pas de sa responsabilité. La Banque Scotia désigne La Banque de Nouvelle-Écosse ainsi que ses filiales et sociétés affiliées, dont Gestion d'actifs 1832 S.E.C. et Placements Scotia Inc.

Les Fonds Scotia^{MD} et les Fonds Dynamique^{MD} sont gérés par Gestion d'actifs 1832 S.E.C., une société en commandite dont le commandité est détenu en propriété exclusive par La Banque de Nouvelle-Écosse. Les Fonds Scotia et les Fonds Dynamique sont offerts par Placements Scotia Inc., ainsi que par d'autres courtiers et conseillers. Placements Scotia Inc. est détenue en propriété exclusive par La Banque de Nouvelle-Écosse et est membre de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels.

Un placement dans des fonds communs de placement peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les parts de fonds communs de placement ne sont pas garanties ni assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) ni aucun organisme public d'assurance-dépôts. Leur valeur fluctue fréquemment, et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.